



Aux Présidents(es) et responsables du championnat suisse de groupe de la Gruyère

CHAMPIONNAT DE GROUPES 2025

Organisation de la Finale de district

Madame, la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les membres du comité de la FSTG félicitent les sociétés participantes pour les magnifiques résultats obtenus et pour leur implication dans ces qualifications en stand.

Pour cette finale, nous avons retenus les quotas ci-dessous :

Catégorie A	8	groupes au 1er tour et 4 groupes au 2ème tour
Catégorie D	10	groupes au 1er tour et 5 groupes au 2ème tour
Catégorie E	10	groupes au 1er tour et 5 groupes au 2ème tour

Les classements du tour de qualification en stand de la globalité des groupes de chaque catégorie peuvent être consultés sur le site de la FSTG. Les instructions nécessaires pour l'organisation de la finale de district s'y trouvent également (réf. ce courrier)

FINALE DE DISTRICT - SAMEDI 10 MAI 2025

Lieu : Catégorie A Stand de Gruyères
 Catégories E/D Stand de Grandvillard

Parcage aux abords des stands. Merci de privilégier le covoiture afin de réduire un maximum les véhicules sur les 2 sites !

Je remercie d'ores et déjà les sociétés qui mettent à disposition les infrastructures permettant que ces finales soient un succès.

Prescriptions de base

!!!Seule la munition distribuée par les organisateurs est autorisée ! Les membres du comité de la FSTG présents sur les sites de tir se réservent le droit de procéder à des contrôles de la munition réellement tirée. Si toutefois, cela s'avère que la munition utilisée n'est pas la munition délivrée par l'organisation, le groupe sera automatiquement disqualifié ! Afin d'éviter les confusions et tout malentendu, je vous remercie de vous rendre sur les sites de tir avec des sacs et boîte de munition exempts de toutes munitions. MERCI !!!

Les licences seront contrôlées sur la base de la liste en possession de la FSTG. Les tireurs prenant part au CSG-F300 doivent obligatoirement être licenciés auprès de leur société de base en tant que membre actif A, et cette inscription a dû être effectuée impérativement avant le 1er mars 2025.

PROGRAMME DE TIR

Catégorie A	Stand de tir de Gruyères
8 groupes	Cible A à 10 points, 23 coups par tireur (3 coups d'essai / 20 coups coup par coup) 1 heure 50 par groupes, selon le règlement cantonal (22 minutes par tireur)
13h00	Ouverture du stand, remise des feuilles et tirage au sort des cibles
13h30 - 15h20	Premier tour pour les groupes 1 à 8. (1 cible par groupe / 1h50)
15h35 - 16h25	Deuxième tour pour les 4 premiers groupes du premier tour (2 cibles par groupe / 1h10)
16h45	Résultats proclamés à Gruyères (sur le site de tir de Grandvillard => à la suite des résultats aura lieu le tirage au sort pour la coupe de la fédération – environ à 18h00)

Le 1er tour sert de qualification pour la finale cantonal, le titre de champion de district se joue uniquement sur le 2ème tour.

Catégories E/D Stand de tir de Grandvillard

10 groupes D	Cible A à 10 points, 18 coups par tireur (3 coups d'essai / 10 coups coup par coup / 5 coups série)
10 groupes E	1 heure 15 par groupes, selon le règlement cantonal (15 minutes par tireur)
12h50	Ouverture du stand, remise des feuilles et tirage au sort des cibles
13h15 - 14h30	Premier tour pour les groupes Catégorie D (1 cible par groupe / 1h15)
14h40 - 15h55	Premier tour pour les groupes Catégorie E (1 cible par groupe / 1h15)
16h10 - 17h25	Finales catégorie E et D (1 cible par groupe / 1h15)
17h45	Résultats proclamés à Grandvillard (à la suite des résultats aura lieu le tirage au sort pour la coupe de la fédération - environ à 18h00)

Le 1er tour sert de qualification pour la finale cantonal, le titre de champion de district se joue uniquement sur le 2ème tour.

LES GROUPES SE PRESENTERONT A L'HEURE

Le chef de groupe :	Touchera la feuille de stand et sa munition		
	Inscrira le nom de la société et des tireurs, ainsi que le no de licence.		
	Payera la finance d'inscription :	Catégorie A	CHF 80.00/groupe et par tours
	(Munition comprise)	Catégories E/D	CHF 65.00/groupe et par tours

Toutes les catégories

Le tir est réalisé sur cibles électroniques. Le chef de groupe a l'obligation de relever les résultats de chaque tireur sur la feuille de stand.

Le dernier tireur du premier tour ne pourra être le premier du deuxième tour. Les groupes doivent obligatoirement être composés des mêmes tireurs pour les deux tours de la finale de district.

En principe, aucun tireur ne sera accepté en dehors de l'horaire prévu. Toutefois, un tireur, membre des cadres de l'équipe suisse, qui serait empêché de tirer avec son groupe lors de la finale de district, en raison de sa participation au niveau national, pourra être autorisé à tirer son programme (uniquement le 1^{er} tour) avant le 10 mai 2024, après avis auprès du responsable de la Fédération.

Les groupes qualifiés ne se présentant pas le jour de la finale seront contraints de payer les frais relatifs à leur groupe. Les groupes qui ont annoncé le renoncement de leur participation lors de la transmission de leurs résultats de qualification en stand ne sont pas concernés.

Dans les 3 catégories, les cinq tireurs des trois premiers groupes au classement de la finale de district recevront un prix.

A l'issue de ce tir, nous vous communiquerons les noms des groupes qualifiés pour les finales cantonales du **samedi 7 juin 2025** au stand de la Montagne-de-Lussy à Romont.

La Fédération des sociétés de tir de la Gruyère vous remercie encore de votre participation et vous souhaite plein succès pour la suite de cette compétition. Notre souhait est que les tireurs Gruériens se distinguent à nouveau dans ce championnat de groupes 2025.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous présentons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Au nom du comité de la Fédération

Le responsable du championnat suisse de groupes

Marc Jaquet

